

Pour les droits des chômeur-ses et précaires : un revenu personnel et décent et la continuité des droits sociaux !

Leurs crises nous coûtent toujours plus cher !

L'échec de la Convention assurance chômage 2011-2013, de ceux qui l'ont conclue puis agréé, est net :

- **Seulement 40% des chômeurs officiels sont indemnisés** par l'assurance chômage pour des durées manifestement trop courtes puisque 41% des arrêts d'indemnisation sont motivés par une fin de droit et non par une reprise d'emploi (31%), même précaire. Alors bien sûr, *Resto du cœur* et foyers *Abbé Pierre* connaissant des records en 2013.
- Plutôt que de relever les cotisations notamment patronales ou de proposer un financement alternatif, les organisations signataires ont préféré emprunter à la finance internationale.

La précarité de l'emploi et des revenus s'étend : 40 % des chômeurs indemnisés sont en *activité réduite* c'est-à-dire cumulent pour vivre un petit salaire direct et un mince revenu de remplacement. Trois quarts des jeunes indemnisés le sont suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim.

Assurance-chômage, ASS, RSA...

Les stratagèmes des employeurs pour ne pas faire face à leurs responsabilités ont déjà conduits à l'éclatement du dispositif avec la création de deux misérables *minima* sociaux sous condition de ressources, inaccessibles aux jeunes de moins de 25 ans et à beaucoup d'autres : l'ASS (477 €/mois et 400 000 allocataires) et le RSA (483 €/mois et 870 000 allocataires).

Chaque mois, 2,2 millions de personnes perçoivent des allocations chômage d'au plus 1020 € pour la moitié d'entre elles. *Un quart des chômeurs serait sans aucun revenu personnel.*

NOUS VOULONS :

- Un seul système d'indemnisation et l'égalité des droits (par le haut !) !
- L'indemnisation de *toutes* les formes de chômage et de précarité par la garantie d'un revenu personnel et inconditionnel, en aucun cas inférieur au SMIC mensuel !
- La continuité des droits sociaux – santé, retraite, formation.. - que l'on soit avec ou sans emploi, discontinu ou pas !
- Droit à une information loyale notamment dans les cas de trop-perçu !
- Le libre choix de son emploi et de sa formation :
Arrêt des contrôles et des sanctions contre les chômeurs et précaires !
- Réduction du temps de travail jusqu'à disparition du chômage de masse !
- Présence des chômeurs et précaires partout où se décide leur sort !

Rendez-vous :

- Les **jeudis 13 et 27 février**, puis **13 mars** dès 13H **Rassemblement face au MEDEF 55, rue Bosquet M° Ecole Militaire** **On n'oublie pas : le 13 février 2013, Djamel Chaar s'immolait**, confronté à l'obscurantisme des textes du si généreux système d'indemnisation.

Un emploi c'est un droit ! Un revenu c'est un dû !!!

Agir ensemble contre le Chômage !

www.ac-chomage.org Adresse postal : 21^{ter} rue Voltaire 75011 Paris

Permanence Anti-RADiations PARAD le lundi à 15h

puis à 17h Informations et discussions *Bourse du travail 3, rue du château d'eau M° République*

Sur **FPP 106.3 FM** l'émission **MODES D'EMPLOI** le vendredi 20h³⁰ - 21h³⁰